

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 21 (1949)

Heft: 1-2

Artikel: Une belle réalisation sociale : le Stade de Champel : architectes Georges Brera et Paul Waltenspühl

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-123365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

subventions à la construction pour le combattre ? C'est certain. Alors pourquoi ne pas le prévoir tout de suite, au lieu de supprimer d'un trait de plume le régime des subventions dont on pensera ce qu'on veut dans certains milieux, mais qui a permis au moins le plein emploi dans l'industrie du bâtiment jusqu'à maintenant, et empêché une crise sans précédent dans le domaine du logement. On a édifié en Suisse près de 70 000 logements subventionnés de 1942 à 1949, soit environ 10 000 par année, et les besoins sont loin d'être couverts. Où logerait-on ces 70 000 familles si les subventions n'avaient pas existé ?

On pourrait évidemment pallier à la diminution progressive des subventions des autorités ou même à leur suppression par la création d'une caisse de compensation alimentée par les locataires bénéficiant de loyers d'avant guerre, caisse qui se substituerait aux pouvoirs publics dans l'octroi des subventions à la construction. Mais, et c'est là où l'arrêt du Conseil

fédéral d'août 1939 a créé une situation inextricable, cela nécessite une organisation nouvelle impossible à mettre sur pied en quelques mois. D'autre part, l'accord de stabilisation des salaires s'oppose formellement à toute hausse de loyer générale, même en faveur d'un fonds de compensation. Le coût des loyers a été pris à un indice anormalement bas lors de cet accord, et toute hausse le remettrait en question, ce qu'il faut éviter à tout prix dans les circonstances actuelles.

Tant que d'autres solutions n'ont pas été envisagées pour remplacer la suppression des subventions (prêts hypothécaires sans intérêt par exemple) il n'y a qu'une attitude à observer : combattre énergiquement en faveur du *maintien* des subventions et pour cela voter en faveur du nouvel arrêté.

La suppression des subventions, c'est la hausse à bref délai de tous les loyers privés, c'est en outre l'arrêt total des constructions des coopératives d'habitations. Que chacun réfléchisse à cette situation tragique.

Une belle réalisation sociale : le Stade de Champel

Georges Brera et Paul Waltenpuhl, architectes et ingénieur. J.-M. Bommer, collaborateur

Introduction. — La première étape des travaux du Stade municipal de Champel vient d'être inaugurée par la manifestation des Championnats suisses d'athlétisme léger.

Puisse cet important événement sportif être un heureux présage pour le développement futur de ce nouveau stade de la ville de Genève.

Il est certes rare de pouvoir bénéficier, à proximité d'une ville, d'un cadre aussi propice aux évolutions des sportifs. Nous disposons, en effet au « Bout-du-Monde », appellation populaire de ces lieux, d'une vaste superficie de terrain non bâti, dont l'exacte délimitation est déjà assurée par le concours d'éléments naturels : l'Arve et les falaises environnantes. Un cadre aussi idéal ne peut que favoriser la recherche de santé, d'équilibre et d'harmonie, dont l'enseignement des principes est la véritable fonction du stade.

Topographie. — Le terrain est formé par deux plateaux, séparés par un talus décrivant en plan une courbe concentrique aux méandres de l'Arve. Le plateau supérieur forme une grande plate-forme placée environ à 2 m. 50 au-dessus du plateau inférieur. Le talus est surtout accentué du côté amont, alors qu'en aval, le plateau supérieur s'incline doucement vers la grève.

Implantations. — Dans la recherche de l'ordonnance de la composition, nous nous sommes efforcés d'adapter l'implantation des bâtiments, terrains de jeux et plantations, aux données naturelles du site, et, d'en souligner les beautés en tirant parti de la topographie particulière du terrain et de sa ceinture de frondaisons.

L'ensemble des bâtiments à destination des sportifs a été placé au centre de la boucle, afin de limiter les distances à parcourir pour accéder aux différentes disciplines.

Cette idée a présidé à la recherche du parti, et le « centre » constitue l'élément dominant de la composition.

Il suffisait dès lors de répartir les différents terrains de sport, suivant leurs nécessités pratiques, tout autour du « centre ».

Les deux grands terrains de compétition sont placés en bordure de la route d'accès, afin d'empêcher au mieux l'immixtion du public dans le « centre » réservé à l'entraînement. Ces deux terrains sont disposés suivant l'orientation idéale préconisée pour les rencontres de football. Les terrains d'entraînement n'exigeant pas une orientation rigoureuse, il était possible de les disposer librement en bordure de l'Arve.

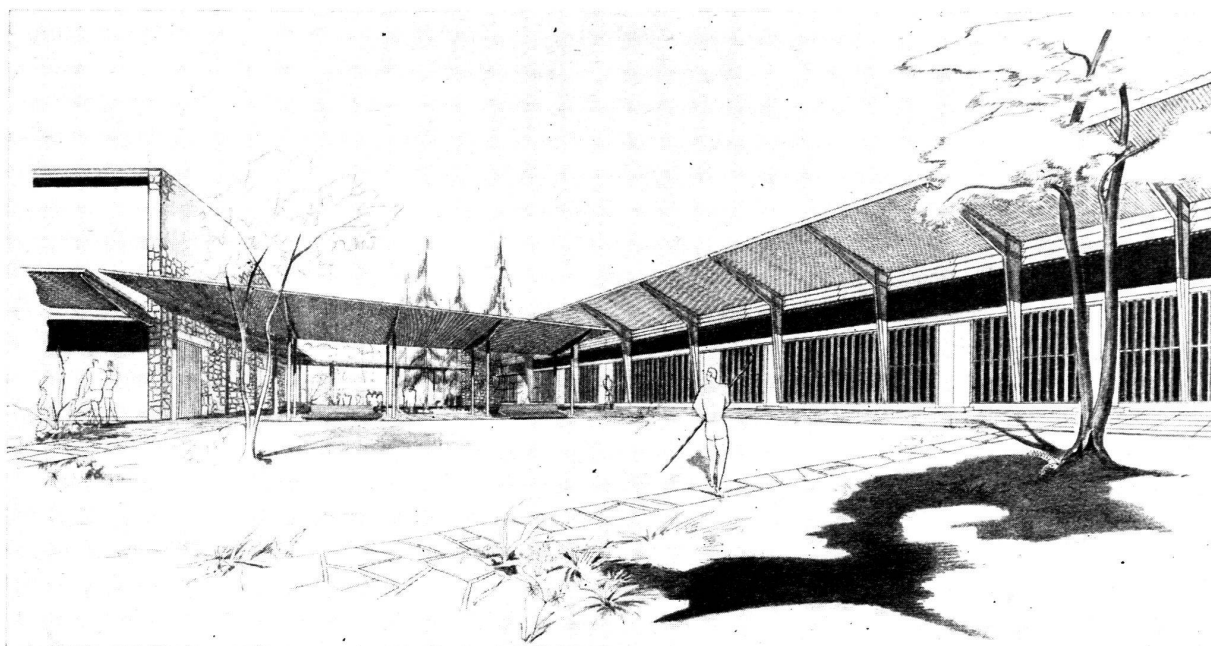
Plantations. — Dans la mesure du possible, nous avons donné à chaque discipline son cadre propre. Dans cette intention nous avons créé, autour de chacune de celles-ci, une ceinture de verdure assurant un isolement profitable.

Constructions. — Le « centre », réservé aux sportifs et spécialement à l'entraînement, tourne le dos aux terrains de compétition, afin de lui assurer l'atmosphère de tranquillité requise.

Les *vestiaires* sont judicieusement placés entre les terrains d'athlétisme et la pelouse de gymnastique, disciplines qui occupent à la fois le plus grand nombre d'athlètes et exigent des engins qu'il est malaisé de déplacer sur de trop grandes distances. A cet effet, les boxes de matériel s'ouvrent sur les deux faces.

La *salle de gymnastique* doit servir à deux destinations distinctes : d'abord à l'entraînement des sportifs en permettant leurs évolutions les jours de pluie, ou en hiver ; puis, occasionnellement à l'usage de salle pour manifestations diverses, en pouvant servir à tour de rôle d'abri pour discours, réceptions, banquets, fêtes de chants, danses, rythmique, etc.

La *buvette* circulaire forme un promontoire d'où l'on jouit d'une vue dégagée sur les rives de l'Arve. En cas de grandes fêtes populaires, la buvette peut s'étendre



Aspect définitif des vestiaires et du portique d'entrée.

soit sur la place gazonnée, soit dans la salle de gymnastique, par l'adjonction d'un comptoir mobile.

En faisant participer la piscine à l'ensemble de la vie du « centre », l'activité sportive qui en dépendra n'en sera que plus attrayante. Les constructions lui servent d'écran et l'abritent des vents régnants. Les aménagements entourant le bassin de natation profiteront tant au repos des athlètes qu'à celui des baigneurs. Le groupement de sports différents freinera la spécialisation à outrance de la grande masse des sportifs.

Les courts de tennis sont isolés dans l'angle nord-est de la boucle et bénéficient d'une entrée indépendante.

Le logement du concierge est placé près de l'entrée principale et permet un contrôle plus rigoureux de l'activité du stade. Les réduits de matériel d'entretien disposés dans l'angle est du terrain sont en liaison directe avec le terrain d'athlétisme qui exige le plus d'entretien, et en liaison avec l'extérieur pour l'amenée du matériel.

Vestiaires. — Les vestiaires de la première étape sont largement suffisants pour les besoins actuels du stade.

L'aménagement interne a été conçu en raison de l'extension future. C'est ainsi que nous avons été contraints d'intervertir par la suite les sections hommes et femmes, par rapport aux locaux sanitaires, qui demeurent en place. Cette opération particulière nous évite des travaux compliqués et onéreux de reprise des sols, canalisations et tuyauteries.

Le vestibule central permet au concierge un contrôle facile de tous les locaux à la fois, contrôle surtout nécessaire pour la mise en service des douches.

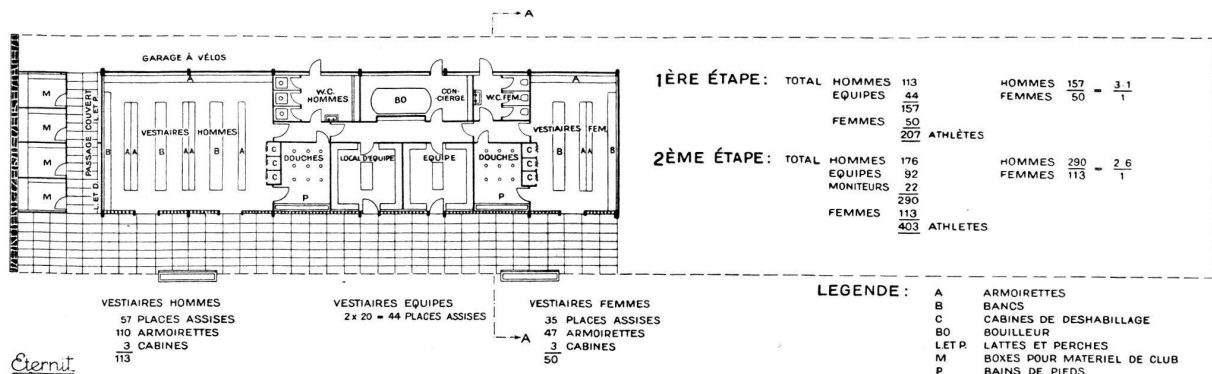
Les salles de douches s'éclairent sur la face sud, et bénéficient donc d'une bonne orientation.

Les toilettes sont disposées du côté nord, et doivent servir en première étape, aussi bien aux athlètes qu'au public qui n'en restera pas moins séparé du « centre ».

Le système de ventilation naturelle des locaux est lié à la construction et répond parfaitement aux conditions d'hygiène requises.

Système constructif. — Le squelette des constructions est formé par des cadres de grande portée, dont les poteaux sont rigidement liés aux fermes, qui se prolon-

Plan des vestiaires. (Clichés Eternit.)



Eternit

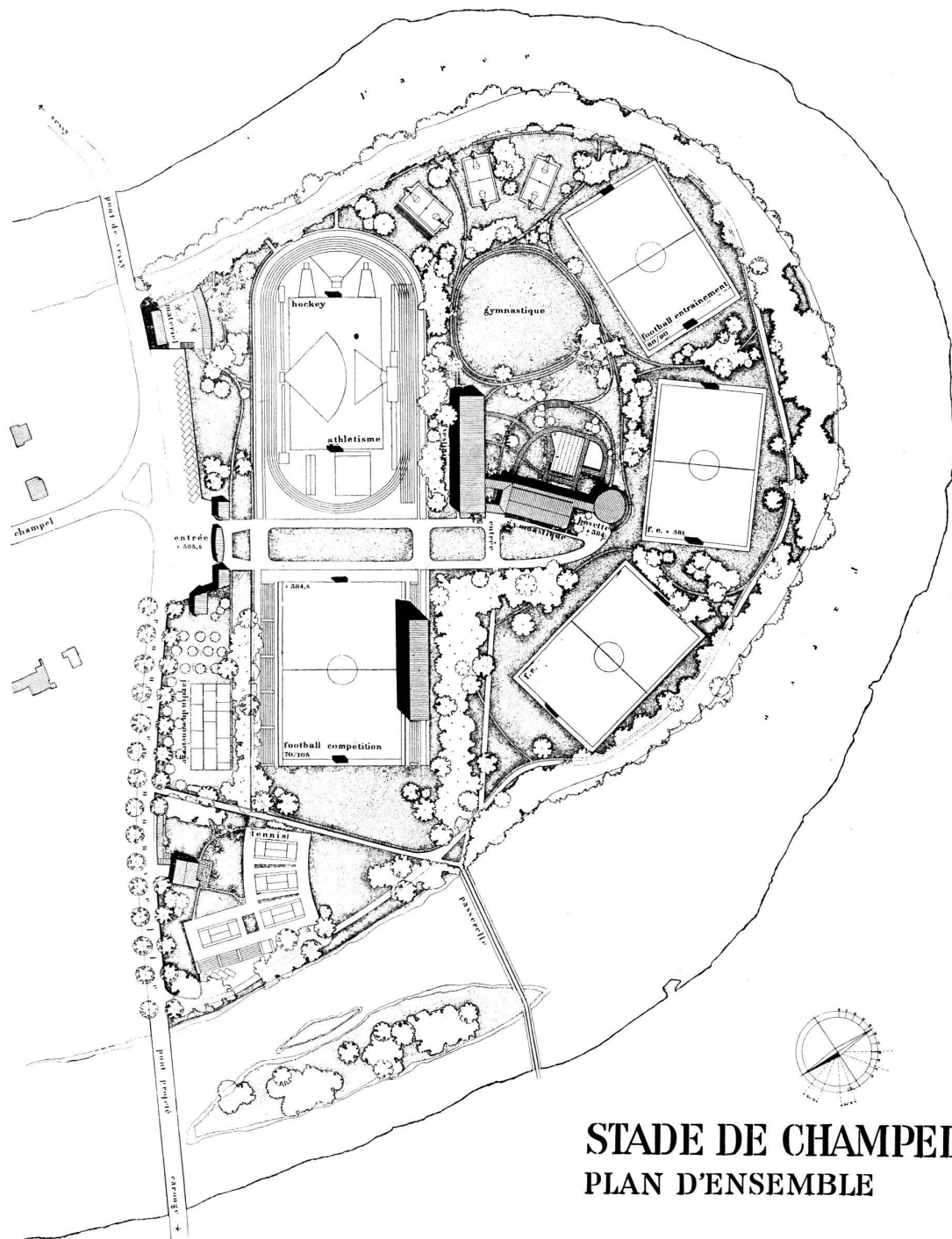
gent en porte à faux pour soutenir les auvents. Ces cadres à deux articulations sont préfabriqués en éléments de planches clouées et permettent de la sorte un montage rapide. Pour résister à la poussée des vents, le choix de cadres rigides élimine l'emploi de fourrons et bras de levier encombrants. La diminution du nombre de points d'appui résultant des constructions à grande portée permettait ainsi de limiter au minimum les fondations nécessaires.

Matériaux. — Les matériaux utilisés ont été choisis en raison de leur économie et de leurs qualités de durabilité exigeant un entretien facile.

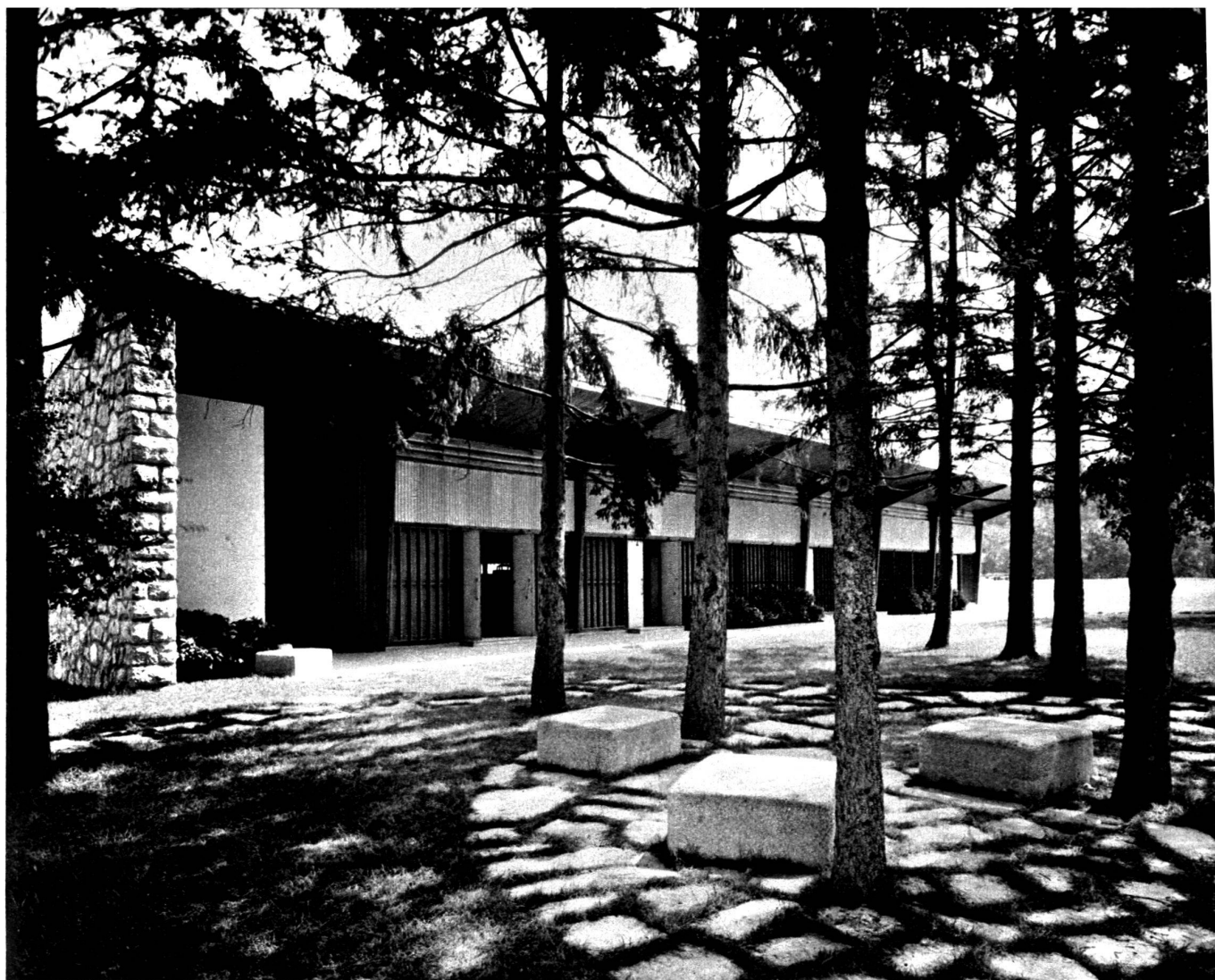
Une ossature en bois s'imposait pour la première raison.

Pour les revêtements exposés aux intempéries et à l'humidité, le choix s'est tout naturellement porté sur les éléments standard d'« Eternit ».

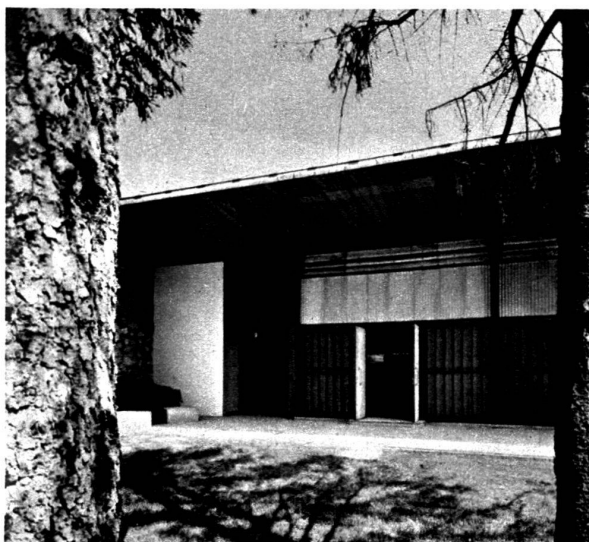
Architecture. — Il se dégage de l'ensemble des constructions, une heureuse atmosphère de fraîcheur et de légèreté. Les deux couleurs dominantes, qui sont le gris bleu des revêtements en éternit et l'orange des boiseries teintées, sont mises en valeur par la verdure environnante, et l'unité est pleinement réalisée entre les éléments de la nature et des constructions.



STADE DE CHAMPEL
PLAN D'ENSEMBLE



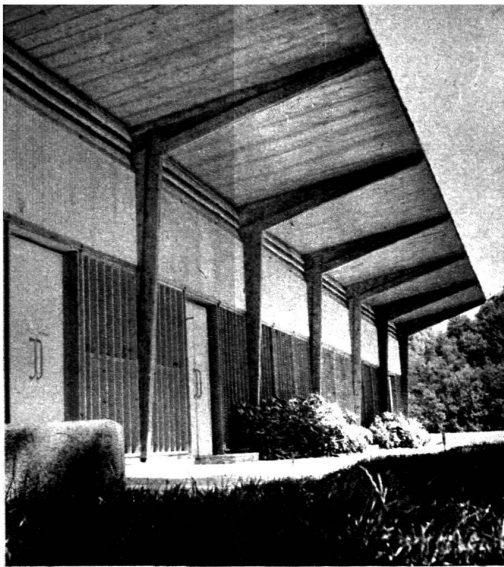
Les vestiaires, première étape. Face sud. Au premier plan, coin de repos et de conversation



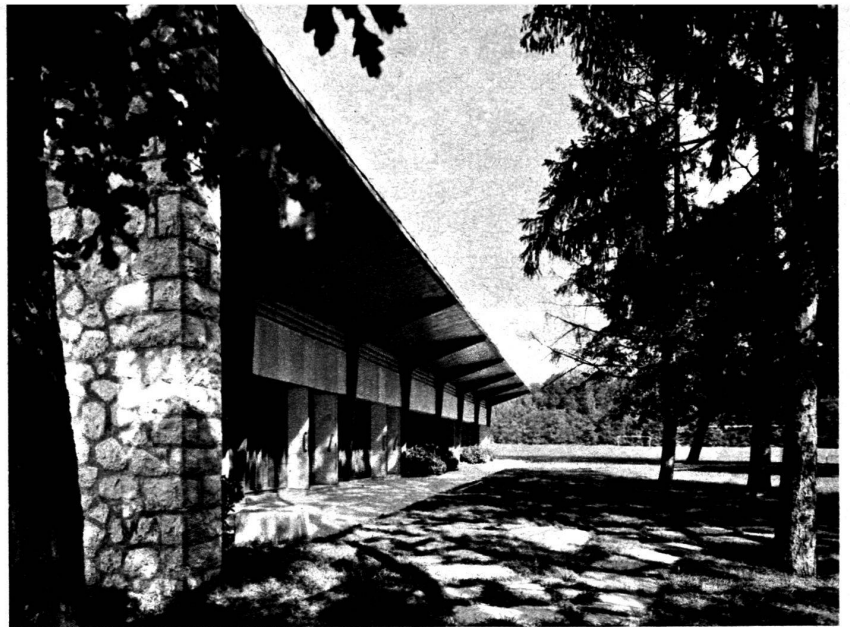
Face sud. Détail d'une travée.



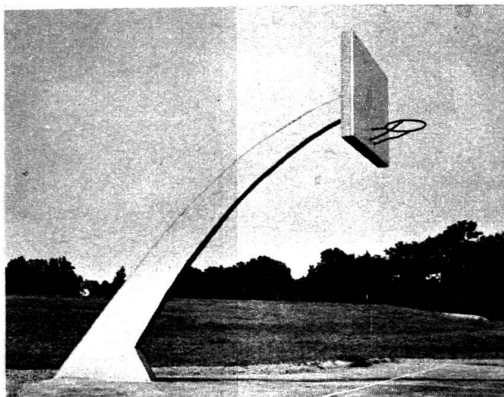
Le portique vu de l'est. Au premier plan, le pédiluve. (Photos Bösch.)



Détail des fermes en planches clouées.



Perspective du portique. La deuxième étape prévoit la prolongation de ce portique d'une longueur égale à la longueur actuelle.



Le panier de basketball. Tige et panneau en béton armé.

Vue intérieure des vestiaires pour dames. A droite, entrée des douches. Au centre, couloir de service. (Photos Basch.)

